



## PROCÈS-VERBAL

### Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

*En exercice : 11*

*Présents : 08*

*Votants : 10*

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le seize octobre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 11 octobre 2023 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 11 octobre 2023

<u>Présents</u> :	Mme LEBEAU Colette,	Maire
	Mme LEBON Marie-Josée,	2 <sup>ème</sup> Adjointe
	M. DUHEZ Didier,	3 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mme MEILLER Laetitia,	Conseillère
	M. LOPEZ Anthony,	Conseiller délégué
	M. PATIN Raphaël	Conseiller délégué
	Mme BOISSE Sabrina,	Conseillère déléguée
	Mme VIVIER Angélique,	Conseillère déléguée

Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère ; M. CHASSAGNE Jean-Paul.

Absent non excusé : M. SAFER Michel, Conseiller

Secrétaire de séance : M. LOPEZ Anthony

Madame le Maire Colette LEBEAU, ouvre la séance à 19h14 et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023, qui est approuvé et signé à l'unanimité.

Madame le Maire, Colette LEBEAU fait procéder au vote de la ou le secrétaire de séance. M. LOPEZ Anthony est désigné secrétaire de séance.

## DÉCISION DU MAIRE

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise aux membres du Conseil Municipal.

- Autorisation de voirie et occupation du domaine public pour les travaux du réseau d'eau.
- Licence III accordée à la Brasserie des deux branches.
- Autorisations pour l'organisation du Bal des chasseurs du 21 octobre 2023, assoc. « La Paysanne »

19h25 Arrivée de Raphaël PATIN, conseiller.

- Autorisation pour l'organisation de la marche de la saucisse du 22 octobre 2023
- Intervention d'un prestataire pour le broyage des haies en 2024
- Location d'une nacelle pour l'embellissement de la commune, Noël 2023

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

### Délibérations

- 2023-48 : Tarifs redevance assainissement pour l'année 2024
- 2023-49 : Devis audit et mise en sécurité du cimetière
- 2023-50 : Règlement du service assainissement collectif
- 2023-51 : Devis maintenance équipement cuisine salle des Fêtes
- 2023-52 : Devis gestions immobilières de la commune
- 2023-53 : Demandes de subventions associations et organismes extérieurs à la commune

### Questions diverses

- 1- Programmation réunion commission budget
- 2- Prévision travaux 2024, voirie, cimetière ...
- 3- Prévision achat 2024
- 4- Fleurissement 2024
- 5- Pose du défibrillateur devant la mairie
- 6- Devis pour la pergola salle des fêtes 2024
- 7- Programmation réunion organisation du Repas des Aînés le samedi 25 novembre 2023

### Tour de table des Elus

- Travaux en cours : Foyer plâtrier le 23 octobre 2023, électricien pour préau et défibrillateur semaine42
- Pose des barrières de sécurité salle des Fêtes

### Vie de la commune

- Problème d'écoulement des eaux pluviales sur la propriété d'administrés
- Programmation d'une réunion des associations le 30 octobre 2023 à 18h30 salle de réunion.
- Rédaction du Maizillon 2024

## DÉLIBÉRATIONS

### 2023-48 : Tarifs redevance assainissement pour l'année 2024

Madame le Maire explique que de gros travaux de réhabilitation de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement sont obligatoires pour respecter les normes. Ces dépenses ne doivent pas être supportées par tous les contribuables de Maizilly mais uniquement par les abonnés au réseau d'assainissement collectif. De plus, le Budget annexe Assainissement doit être autonome financièrement.

Il convient d'augmenter progressivement dans des proportions raisonnables.

Madame le Maire propose d'augmenter progressivement ces deux montants pour arriver aux objectifs de la Charte qui sont :

3.94€ / m3 pour le patrimoine

1.67 € / m3 HT pour le service

Soit 5.61 € / m3 HT

*Pour une consommation moyenne de 120 m3 par an, cela représente une facture de 673.20 € HT / an.*

**En 2023**, la part fixe s'élevait à 94.00 € HT / an et la part variable à 2.76 € HT / m3.

*Pour une facture moyenne de 120 m3, le montant s'élève à : 425.20 € HT/ an*

**En 2022**, la part fixe s'élevait à 70.50 € HT / an et la part variable à 2.07 € HT / m3.

*Pour une facture moyenne de 120 m3, le montant s'élève à : 318.90 € HT/ an*

**En 2021**, la part fixe s'élevait à 70.50 € HT / an et la part variable à 2.07 € HT / m3.

*Pour une facture moyenne de 120 m3, le montant s'élève à : 318.90 € HT/ an*

**En 2020**, la part fixe s'élève à 47 € HT / an et la part variable s'élève à 1.38 € m3 /an.

*Pour une facture moyenne de 120 m3, le montant s'élève à : 212.60 € /an.*

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, il est proposé les tarifs suivants :

Part fixe : 117.00 € HT / an

Part variable : 3.45 € HT/ m3

Avec 9 votes pour et 1 abstention les tarifs proposés sont adoptés.

### 2023-49 : Devis audit et mise en sécurité du cimetière

Madame le Maire présente et donne lecture du devis demandé à **GEAY GIROUD**, prestataire de service funéraire, marbrier.

Pour l'audit, étude et diagnostique du cimetière une prestation pour un montant de **1450.00€ HT soit 1740.00€ TTC** est proposée.

Pour une mise en sécurité de 10 concessions très endommagées et présentant un risque pour des tiers, une prestation pour un montant de **2275.00€ HT soit 2730.00€ TTC** est proposée.

Le devis total représente la somme de **3725.00€ HT soit 4470.00€ TTC**.

Avec 10 pour, le Conseil Municipal de Maizilly décide de valider le devis pour la partie sécurisation des concessions très endommagées et présentant un risque. Soit une dépense de **2275.00€ HT, 2730.00€ TTC**.

### 2023-50 : Règlement du service assainissement collectif

Madame le Maire, présente le mail du responsable, service Eau Assainissement Charlieu Belmont communauté, reçu le 19 juillet 2023 pour étude de la mise en place du règlement service assainissement collectif. En vue de déléguer ce service à Charlieu Belmont Communauté. Une réunion des élus du 10 octobre 2023 à permis la rédaction de ce règlement. Madame le Maire présente et donne lecture du règlement du service d'assainissement. Il est proposé un règlement de base, qui sera ensuite complété par des délibérations annexes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Maizilly avec 10 pour adopte le règlement.



## 2023-51 : Devis maintenance équipement cuisine salle des Fêtes

Madame le Maire présente et donne lecture du devis de maintenance de la Maison PATAY, Riorges pour un montant de **1000.00€ HT soit 1200.00€ TTC**. Ce devis propose la maintenance des équipements de cuisines de la salle ERA, avec une inspection et entretien annuelle du matériel. Après en avoir délibéré, le conseil municipal de maizilly refuse la signature de ce contrat d'entretien.

## 2023-52 : Devis gestions immobilières de la commune

Madame le Maire de Maizilly présente au Conseil Municipal, le devis des prestations, gestion immobilière, du parc locatif de la commune.

Devis de C.M IMMO Sylvain BUFFARD, Charlieu :

FRAIS AGENCE LOCATIONS APPARTEMENTS	Annuels	<i>C.M. IMMO Sylvain BUFFARD</i>			
<b>F4 LOYER 460.00 + 100€ de charges</b>	560.00	Frais %	7.00	2.00	14.00
	<i>Dépenses</i>		<i>Gain</i>		
Frais de gestion et garantie impayé 55.20€/mois * 12	662.40	Loyer*12	6720.00		
Recherche locataire forfait	460.00				
Etat des lieux entrant	150.00				
Etat des lieux sortant	180.00				
<b>Total</b>	<b>1452.40</b>		<b>6720.00</b>		
<b>F2 LOYER 290.00 + 50€ de charges</b>	340.00	Frais%	7.00	2.00	8.50
	<i>Dépenses</i>		<i>Gain</i>		
Frais de gestion et garantie impayé 34.30€/mois * 12	411.60	Loyer*12	4080.00		
Recherche locataire forfait	300.00				
Etat des lieux entrant	150.00				
Etat des lieux sortant	180.00				
<b>Total</b>	<b>1041.60</b>		<b>4080.000</b>		
<b>Sous total</b>	<b>2494.00</b>		<b>10800.00</b>		
<b>Revenu annuel de location</b>	<b>8306.00</b>				

Madame le Maire précise que peuvent s'ajouter au devis initial des prestations supplémentaires, frais de travaux, frais de diagnostics ou autres. Après en avoir délibéré, le conseil municipal de maizilly adopte le devis de C.M. IMMO avec 10 pour, donne pouvoir à madame le maire de signer le contrat et ordonner la mise en location des appartements de la commune.

## 2023-53 : Demandes de subventions associations et organismes extérieurs à la commune

Madame le Maire présente une demande de subvention provenant d'une association extérieure à la commune. Au vu des nombreuses demandes annuelles que reçoit la commune. Au vu du budget communal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, avec 09 pour et 1 abstention, refuse le soutien financier demandé par les associations et organismes extérieurs à la commune. Décide d'appliquer cette décision sans limite de durée dans le temps, jusqu'à la prochaine délibération contraire.

## QUESTIONS DIVERSES

- 1- Programmation réunion commission budget  
Madame le Maire informe les membres de la commission budget, qu'il faut programmer une réunion afin de faire le bilan de 2023 et préparer le budget 2024. Une réunion est prévue le jeudi 16 novembre 18h00 en salle du conseil.
- 2- Prévision travaux 2024, voirie, cimetière ...  
Madame le Maire demande à ce que le Conseil Municipal, commence à prévoir et faire des devis de devis pour les travaux de 2024, ceci afin de permettre la commission budget de prévoir les financements nécessaires.
- 3- Prévision achat 2024  
Madame le Maire demande au conseil municipal de maizilly quelles sont les dépenses en gros achats à prévoir pour l'année 2024, ceci afin de permettre la commission budget de prévoir les financements nécessaires.
- 4- Fleurissement 2024  
Madame le Maire informe le conseil municipal, que suite à la sécheresse de cette année, il serait bien de revoir le fleurissement de la commune. Elle demande au conseil municipal de faire des propositions durables dans le temps pour faire diminuer la facture. Le conseil municipal propose de réduire le nombre de jardinières, de planter des arbustes et vivaces persistantes, afin de réduire l'arrosage et l'entretien. Madame Lebon prend contact avec madame Boisse, pour faire une réunion avec les agents.
- 5- Pose du défibrillateur devant la mairie  
Madame le Maire demande à Madame Meiller Laetitia les travaux engagés pour l'installation du défibrillateur devant la Mairie.
- 6- Devis pour la pergola salle des fêtes 2024  
Monsieur Chassagne Jean-Paul étant absent la question est remise en attente. Un devis devrait être refait pour la pose des bâches.
- 7- Programmation réunion organisation du Repas des Aînés le samedi 25 novembre 2023  
Madame le Maire demande qu'une réunion d'organisation du Repas de Aînés soit programmée. Une réunion est prévue pour le 2 novembre 2023 à 18h.
- 8- Madame le Maire rappelle aux élus la commémoration du 11 novembre.
- 9- Madame le Maire informe les élus qu'elle commence la rédaction du Maizillon et demande à chacun les articles de leur commission. Elle informe qu'il y aura une partie sur le rappel du bien vivre à Maizilly.

## PAROLE AUX ELUS

Madame le Maire donne la parole aux élus.

- Travaux en cours : Foyer, plâtrier le 23 octobre 2023, électricien pour préau et défibrillateur semaine 42
- Pose des barrières de sécurité salle des Fêtes, fait en semaine 40.

## VIE DE LA COMMUNE

➤ Problème d'écoulement des eaux pluviales sur la propriété d'administrés, une administrée est venue en mairie. Elle informe madame le Maire que l'écoulement des eaux pluviales sur sont terrain engendre des dégâts et souhaite connaître à qui appartient le trottoir devant chez elle, afin d'envisager des travaux. Après consultation du cadastre, le terrain où se situ le trottoir appartient à l'administrée.

➤ Programmation d'une réunion des associations le 30 octobre 2023 à 18h30 salle de réunion.  
Suite au précédent conseil municipal, une réunion des associations a été programmée, pour la rédaction des conventions et calendrier des manifestations 2024.

➤ Rédaction du Maizillon 2024

Madame le Maire demande à chaque responsable de commission de rédiger un article pour le Journal Maizillon 2024.

## DATES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 20 novembre 2023 19h

Lundi 11 décembre 2023 19h

Lundi 15 Janvier 2024 19h

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à 21h43.

Approbation du présent Procès-Verbal le 20/11/2023

Nom Prénom	Fonction	Signature
<b>LEBEAU</b> Colette	<b>Maire</b>	
<b>CHASSAGNE</b> Jean-Paul	1 <sup>er</sup> Adjoint	Pouvoir donné à Monsieur Anthony LOPEZ
<b>LEBON</b> Marie-José	2 <sup>ème</sup> Adjointe	
<b>DUHEZ</b> Didier	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
<b>MEILLER</b> Laëtitia	Conseillère	
<b>LOPEZ</b> Anthony	Conseiller délégué <b>Secrétaire de séance</b>	
<b>PATIN</b> Raphaël	Conseiller délégué	
<b>SANCHES</b> Véronique	Conseillère	Pouvoir donné à Madame Colette LEBEAU
<b>BOISSE</b> Sabrina	Conseillère déléguée	
<b>VIVIER</b> Angélique	Conseillère déléguée	
<b>SAFER</b> Michel	Conseiller	Absent

